

Le Bulletin paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois; On s'abonne auprès de M. Adolphe Schmidgubel, graveur, à Sonwillier: Prix de l'abonnement: Un an, 4 fr.; six mois, 2^{fr.}; Etranger, le port en sus.

Un article de l'Égalité.

L'Égalité de Genève, dans son numéro du 28 Janvier dernier, a publié une longue adresse aux Sections Italiennes. Dans cette adresse, sous prétexte de répondre au Fascio operaio de Bologne, l'Égalité cherche à dénaturer les intentions du Congrès de Sonwillier, et à colonner les membres de la Fédération jurassienne.

D'après l'Égalité, la Fédération jurassienne veut semer la division dans l'Internationale en faisant appel à la haine de races.

L'Égalité ne dit pas la chose en des termes aussi francs et aussi précis; elle procède par insinuation. — Elle n'ose pas dire que la circulaire du Congrès de Sonwillier est une provocation à la haine entre les races, parce qu'elle sait bien que tous ceux qui ont lu cette circulaire donneraient à l'Égalité un éclatant démenti; mais en associant dans le même article le nom de la Fédération jurassienne et l'accusation de provocation aux haines de races, l'Égalité espère faire croire qu'en effet, nous voudrions exciter les races les unes contre les autres.

À cette odieuse insinuation, nous n'opposerons qu'une seule réponse: le texte de la Circulaire du Congrès de Sonwillier, où on ne trouvera pas une ligne, pas un mot qui ne soit inspiré par le véritable esprit international.

Il est bon de reproduire quelques passages de l'article de l'Égalité, afin de faire connaître aux membres de notre Fédération, qui ne lisent pas ce journal, de quelle manière on y parle d'eux.

Nous citons:

« Quelques citoyens dont la Fédération demande à « repousser les dangereuses menées et qui, pour la réunir « sont bourgeois, appellent toutes les fédérations à un « congrès international, se basant: 1^o Sur la nécessité de « combattre les remuances du Conseil général vers l'auto- « ritarisme. 2^o Sur l'urgence de réviser les statuts de « l'Association, et, pour entraîner dans leur sens les « fédérations méridionales, ils insinuent que la race alle- « mande cherche à dominer dans l'Internationale, la race latine.

« En examinant cet appel avec l'impartialité et la dignité « d'une section qui tient à être à la hauteur de sa mission, « nous estimons: 1^o Que les convoquants n'ont pas qualité pour « faire une pareille convocation. 2^o Qu'il n'y a pas péril « en la demeure pour devancer l'époque du Congrès internatio- « nul annuel, et qu'un Congrès irrégulièrement fait et dans « lequel la plus grande partie des sections ne seront pas repré- « sentées n'aura aucune autorité dans ses décisions; et qu'en « outre il ne pourra présenter que des dangers pour l'Asso- « ciation en provoquant une scission qu'il importe d'éviter. « 3^o Que les allégations mises en avant pour motiver ce « Congrès, (allégations que nous croyons jusqu'à présent dénuées « de tout fondement) pourront être efficacement discutées et jugées « dans le Congrès international régulièrement convoqué. « 4^o Que les bruits répandus pour mettre les races en antag- « onisme, sont nuisibles aux statuts, aux principes et aux aspirations « de l'Association et qu'il est du devoir de tout sociétaire de « qualifier les noms de ceux qui répandent de pareilles calomnies.»

On le voit, les membres de notre Fédération sont accusés d'être pour la plupart des bourgeois. Il faut que l'Égalité, au lieu de s'en tenir à cette phrase générale précise un peu plus; qu'elle veuille bien nommer ceux des nôtres qui sont des bourgeois. Oui, qu'elle les nomme!

Les membres de la Fédération jurassienne sont des hommes vivants de leur travail, et presque tous d'un travail manuel. On n'en peut pas dire autant de tous les rédacteurs de l'Égalité; et, si cet honnête journal nous y force, nous ne serons pas embarrassés pour lui signaler, tout près de lui, des bourgeois de la pire espèce.

Et quels sont les crimes reprochés à ces bourgeois dont la Fédération romande a repoussé les dangereuses menées? Les voici: Ils osent demander la convocation d'un Congrès général! Quelle sacrilège audace! Et ils se basent:

« 1^o Sur la nécessité de combattre les ten- « dances du Conseil général vers l'autoritarisme. « Voilà évidemment un crime de lèse-majesté envers le « Conseil général auquel il n'est pas permis d'adresser la moindre critique, sous peine d'encourir l'anathème de l'Égalité.

2^o Sur l'urgence de réviser les statuts de l'Association. » Si nous devons faire observer à

l'Égalité que son zèle à nous trouver des crimes, lui fait commettre une légère erreur. En effet, ce n'est pas nous qui avons demandé la révision des Statuts, c'est la Fédération belge - aux résolutions de laquelle nous nous sommes ardemment pleinement ralliés. Cette inadvertance de l'Égalité démontre à ceux qui en pourraient douter encore, quel est le véritable sens des résolutions belges: ces résolutions ne font pas le moins du monde en opposition avec celles du Congrès de Soumillier comme voudrait le faire croire le *Volksrecht* de Leipzig, qui nous attaque avec beaucoup d'injustice, elles sont au contraire inspirées par le même esprit, et cela d'une façon si claire, que l'Égalité, comme on vient de le voir, les confond avec les résolutions de Soumillier et les attribue à la Fédération jurassienne.

Pour terminer, nous traduisons ci-dessous les observations que nous adressons à la *Compagna* de Naples et à l'art de de l'Égalité. Jusqu'ici, la *Compagna* avait montré beaucoup de sympathie pour Genève, cela n'en donne que plus de valeur à son appréciation. Voici ce qu'elle dit:

« Sans d'espérer, il nous est impossible de reproduire l'adresse de la section centrale italienne de Genève en réponse au *Fascio operaio* de Bologne sur la question du Congrès voté par la Fédération jurassienne. Pour nous, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la question se réduit pour le moment à l'étude de nos affaires, à laquelle nous appelons le Congrès belge, avec des résolutions auquel nous adhérons pleinement.

« Nous ne croyons pas que la section de Genève fasse du bien à la cause commune en agissant ou en éludant une question qui existe, et qu'il est très-important et très-utile de résoudre. Nous avons été péniblement surpris d'entendre nos frères de Genève parler de dangers et menaces, de bourgeois et de calomnies, à propos d'un Congrès régional tenu par des sections qui ont bien mérité de la cause, et soutenu de l'approbation d'un très-grand nombre de sections de divers pays. Ces sections croient que le Conseil général a eu tort. Pourquoi crier à la Calomnie? - Est-ce que par hasard nous aurions parmi nous des papes infallibles? Les mêmes sections croient urgente la révision de nos statuts; de quel droit nos amis de Genève voudraient-ils réduire les sections et les Congrès régionaux à "un petit nombre d'individus qui disparaissent dans la collectivité", et pourquoi insulter ces individus du nom de docteurs et de sectaires, et les accuser de vouloir tromper les ouvriers par ambition personnelle?

Dans notre dernier numéro nous recommandions la tolérance à nos frères de Genève. Le numéro du 28 janvier de l'Égalité nous oblige à les rappeler de nouveau à cette vertu si nécessaire parmi nous.»

Nous avons à relever encore une assertion de l'Égalité, Elle dit que la Fédération jurassienne n'a pas qualité pour faire la convocation d'un Congrès général.

Réponse:

La Fédération jurassienne n'a jamais songé à faire pareil. La circulaire de Soumillier parle seulement de provoquer la convocation d'un Congrès. Le sens de ces mots est clair: Cela veut dire que les fédérations doivent s'adresser au Conseil général pour lui demander qu'il convoque le Congrès.

Ainsi l'observation faite par l'Égalité était inutile.

Le Congrès général.

Dans l'article auquel nous répondons plus haut, l'Égalité feint de croire que nous demandons un Congrès régulier, extraordinaire. Il n'en est rien. Nous demandons la convocation d'un Congrès régulier, de ce Congrès que le Conseil général n'a pas convoqué en 1878 et que la résolution XV de la Conférence de Londres lui donne le droit de ne pas convoquer en 1879. Nous demandons, puisque le Congrès de 1871 n'a pas pu être convoqué avant la fin de l'année - Comme quelques uns d'entre nous l'auraient désiré d'abord et comme le demandait la circulaire du Congrès de Soumillier - qu'au moins on ne supprime pas celui de 1872, et qu'il ait lieu en septembre prochain, conformément aux Statuts.

Voilà ce que nous demandons. Et maintenant que le Conseil général est mis au pied du mur par notre Circulaire, qui fournit à toutes les sections l'occasion de s'expliquer, nos adversaires, changeant de tactique, voudraient faire croire que notre protestation était superflue, que personne n'a jamais pensé à supprimer les Congrès généraux que nos craintes à ce sujet étaient chimériques etc. - Si c'était vrai, tant mieux; mais ce n'est pas vrai. La résolution XV de la Conférence de Londres, et en général toute l'action du Conseil général, visent clairement les projets et les secrètes intentions de quelques hommes.

Il existe une intrigue dans l'Internationale; cette intrigue dont le but est de transformer cette Association en une organisation autoritaire, en un instrument destiné à servir l'ambition de quelques individualités. Le plan adopté pour arriver à ce but, est d'espulser au préalable de notre Association après les avoir égarés sous des immonces calomnies adroitement répandues, tous les hommes dont l'esprit d'indépendance aurait pu être un obstacle à la réussite du projet de nos futurs dictateurs.

Mais on peut prévoir dès maintenant que cette intrigue sera déjouée, grâce à l'attitude prise spécialement

pour les Fédérations belge, espagnole, italienne et jurassienne, et que les intrigants ou les ambitieux en-
seront pour leurs pairs et leur courte honte.

Cependant le danger n'est pas encore com-
plètement écarté. Les intrigants sont furieux; ils mettent
en œuvre toutes les ressources de leur esprit machiavélique
pour recagner le bonain perdu, et, trompés dans leur espoir
de supprimer les Congrès généraux, nous pouvons nous at-
tendre à les voir inventer bientôt quelque nouvelle ruse
de queue. Ne nous endormons donc point dans une
fautiveuse sécurité; et jusqu'au Congrès général, on justice
soit faite des intrigants, des Calomniateurs et des traîtres.
Veillons.

Que nos frères d'Allemagne, d'Angleterre,
d'Amérique, qui ignorent le véritable état des choses, pren-
nent garde de se laisser tromper. La justice leur fait un
devoir d'attendre, pour se former un jugement; d'avoir en-
tendu le pour et le contre. Jusqu'à présent, on les a nourris
de Calomnies contre toute une moitié de l'Internationale,
contre la moitié la plus vivante, la plus dévouée, la plus révo-
lutionnaire. Mais le jour n'est pas loin où la lumière se
fera pour tous.

Pendant de longs mois nous avons
dû laisser passer presque sans réponse, les Calomnies, les
accusations injustes, les fausses interprétations; notre Fédé-
ration n'avait pas d'organe qui lui appartint en propre,
et nous étions, par conséquent, forcés de nous taire.
Maintenant que nous pouvons parler, grâce à ce Bul-
letin autographe, bien modeste et qui dit éloquemment à
nos amis la pauvreté à laquelle les sacrifices d'une année
de lutte nous ont réduits — maintenant que nous pouvons
parler, nous entrons hardiment en lice, forts de notre droit,
de notre amour pour la vérité et la justice, et très des
sympathies de tout ce qui, dans l'Internationale, déteste l'
autorité sous toutes ses formes, et veut la liberté dans l'égalité.

L'Internationale en Espagne.

Il y a plus d'un mois, le ministre Sagasta
a ordonné la dissolution des sections espagnoles de l'Inter-
nationale.

Il est ordre du gouvernement le Conseil
fédéral espagnol, siégeant à Madrid, a répondu par une
protestation, déclarant considérer le décret gouvernemen-
tal comme nul et non avenue, et invitant toutes les
sections d'Espagne à n'en tenir aucun compte.

Toutes les sections de l'Espagne, tous les
organes de l'Internationale dans ce pays, ont répondu à
cet appel: les internationaux ont affirmé énergiquement

leur résolution de ne pas se laisser dessouder, et de jeter
nationale continue à fonctionner comme si la Circulaire
de M. Sagasta n'avait jamais existé. Les journaux con-
tinuent à paraître, et la propagande se poursuit de
plus belle.

Si l'espace nous le permettait, nous
voudrions reproduire une partie des protestations éma-
nées des diverses fédérations locales espagnoles, et en par-
ticulier celle du Conseil fédéral. Mais ne pouvant pas,
nous nous bornerons à traduire quelques passages de la
déclaration du journal *La Emancipación de*
Madrid qui, au début de sa publication, ne s'était pas
annoncé comme un organe officiel de l'Internationale,
mais qui, après la Circulaire Sagasta, a eu de son devoir
d'arborer hautement son drapeau et de se déclarer pro-
ternational. On trouvera dans cette déclaration, récu-
més en quelques mots clairs et précis, tout un programme
révolutionnaire, qui est le nôtre aussi bien que celui de
nos frères espagnols.

« Nous le déclarons à la face du monde
et surtout à la face de ce gouvernement despotique; nous
sommes internationaux.

« Nous professons toutes les doctrines que proclame
et que défend l'Association internationale des travailleurs.

« Nous voulons l'abolition de tout pouvoir arbitraire,
qu'il revête la forme monarchique ou la forme républicaine,
peu nous importe.

« En son lieu, nous voulons établir la libre fédé-
ration des libres associations agricoles et industrielles.

« Nous voulons la transformation de la propriété
individuelle en propriété collective. Par propriété nous enten-
dons les instruments nécessaires à la production comme la
terre, les mines, les Chemins de fer, les navires, les ~~trains~~
~~les~~ machines de toute espèce, les outils de divers genres,
les valeurs monétaires etc. etc — lesquels ne doivent
appartenir qu'à la société entière, qui les remet en usufuit
aux associations ouvrières, à la charge personnelle-ci de les em-
ployer à la production.

« Nous voulons l'enseignement intellectuel
pour tous les individus des deux sexes, afin que la science
ce n'est pas d'être le monopole des classes privilégiées, ou voir
disparaître les inégalités factices que ce monopole produit.

« Nous voulons qu'à l'avenir tous les individus
puissent accéder librement et consciemment le milieu so-
cial qui sera établi, et qu'il n'y ait plus une minorité destinée
d'avance à la vie des jouissances, du commandement et de
l'intelligence, pendant que les autres sont condamnés à
l'abrutissement et à la torpitude.

« Nous voulons, comme résultat immédiat
de la révolution, que les associations agricoles prennent
possession en due forme de toutes les terres qui ne

sont pas cultivées directement par leurs propriétaires actuels, ou qui ont appartenu à une collectivité quelconque, — déclarant ces terres propriétés communes, en leur qualité d'instruments de travail.

" Nous voulons de même que les associations industrielles puissent travailler immédiatement pour leur compte en entrant sur le champ en possession, comme usufruitières, des instruments indispensables à leur travail.

" Nous voulons en un mot que le travailleur vive et que le loisir travaille; que le monopole qui met entre les mains de quelques-uns ce qui appartient à tous soit détruit, que l'égalité s'établisse; que l'antagonisme des classes, source perpétuelle de désordre, cesse par l'abolition des classes; que l'harmonie et la paix soient fondées; et que règne la justice.

" A ces réformes fondamentales nous subordonnons toute action, tout mouvement politique; ce n'est qu'à la condition de les réaliser, que nous irons en son temps à la lutte armée, puis qu'on nous ferme le champ de l'association; parce que, nous le répétons, notre idéal est la justice et qu'il est nécessaire, fatalement nécessaire, pour que la justice se réalise dans le monde, — et parce que nous sommes intimement persuadés que la transformation économique que nous réclamons, est la condition indispensable de la réalisation des libertés politiques, qui, sans cela, ne seraient jamais que des institutions transitoires à la merci des pouvoirs autoritaires. "

Fédération jurassienne

Moutier-Grandval. — Nous extrayons d'une correspondance de la Section de Moutier les nouvelles suivantes.

" Les réclamations que nous avions faites pour une augmentation de la main d'œuvre dans les différentes parties de l'horlogerie, nous ont été accordées partiellement, c'est-à-dire le 5% pour le premier d'ébauches, piénois et finissages; il a été accordé en moyenne aux faiseurs d'échappement le 7 1/2%; quant aux remontoirs et remonteurs, ils ont eu en moyenne le 8%.

" Cette augmentation partielle nous a suggéré l'idée d'une organisation générale dans une réunion à laquelle ont été convoqués tous les ouvriers des différentes branches horlogères; il a été proposé et accepté de se constituer en corps de métier, et, si cela tenait, l'assemblée a décidé d'adresser un appel à toutes les fabriques suisses et françaises pour les inviter à imiter et parvenir par la suite à se fédérer. Voici cet appel.

Appel aux ouvriers de toutes les fabriques d'horlogerie Chers Collègues,

Le résultat des expériences faites dans le courant de ces dernières années ne permet plus de rester indifférent au moindre mouvement ouvrier dont notre époque peut suivre le cours.

Surtout où les ouvriers, secourant leur indifférence, leur apathie, se sont organisés pour la défense de leurs intérêts, il leur a été possible de travailler à l'amélioration de leur position.

Dans notre industrie horlogère, les ouvriers de plusieurs branches sont déjà arrivés à des résultats marquants, tant dans leur organisation que dans l'application des avantages créés par leur association. Les remontoirs et repasseurs, les monteurs de boîtes, les peintres et émailleurs, les graveurs et quillecheurs, tout pour nous autant d'exemples vivants qui nous disent qu'avec de la persévérance, de l'énergie et du sens pratique, les ouvriers peuvent, par leur propre initiative, leur propre action, travailler à leur bien-être commun.

La position des ouvriers de fabrique est, certes, loin d'être satisfaisante, et tout homme de bonne foi comprendra que des réformes considérables sont nécessaires, pour placer l'ouvrier dans une position plus normale au milieu de la société. — La situation florissante de l'industrie horlogère et du Commerce, la disposition actuelle des esprits, tout nous invite à travailler immédiatement à l'organisation des ouvriers. Si nous ne saisissons pas les avantages que nous procure la situation momentanée dans laquelle nous nous trouvons, nous pourrions attendre peut-être bien des années, avant de réaliser le moindre projet en notre faveur.

Conscients de la nécessité immédiate de provoquer une organisation générale des ouvriers travaillant dans les fabriques d'horlogerie, ceux de Moutier font appel à leurs collègues de la Suisse et de la France pour les engager à se constituer comme eux en société de métiers.

L'expérience a démontré que ce mode d'organisation est le plus pratique pour la sauvegarde de leurs intérêts.

Pour ce qui nous concerne, nous allons nous organiser sur les bases établies, et nous nous mettrons à la disposition de tous les groupes qui, dans d'autres localités prendront l'initiative d'une semblable démarche.

Mais nous comprenons qu'une organisation locale n'est pas suffisante; les prix des produits de fabrique étant à peu près uniformes, il est naturel que pour arriver à une augmentation de la main d'œuvre, il faut nécessairement une organisation générale qui probablement, produira une entente entre les patrons pour une augmentation du prix de vente de leurs produits.

Chers collègues, si vous comprenez toutes les conséquences heureuses qui résulteront de ce mouvement organisateur dont nous prenons l'initiative, nous vous ferons un devoir sacré d'apporter votre pierre à l'édification de cette grande et belle œuvre: la Fédération des ouvriers de fabriques d'horlogerie. — C'est un fraternel

Moutier Grandval, le 23 février 1872

(Le nom des différents corps de métiers

(Suivent les signatures.)